

OBJET MISE A LA REFORME DE VEHICULES

La Commune de Saint-Denis par son engagement dans le développement durable impulse de la cohérence dans ses projets au regard des enjeux de demain, pour une gestion vertueuse et responsable.

Ce rapport au conseil municipal répond à deux des cinq finalités du développement durable et peut être qualifié de projet engagé :

- 1. préservation de la biodiversité, la gestion des milieux et ressources naturelles,*
- 2. modes de production et de consommation responsables.*

La Ville dispose d'un parc de véhicules et matériels mis à disposition des services dans le cadre de l'exercice de leurs missions.

Pour ce faire, la collectivité achète des véhicules et matériels qui, une fois amortis et hors d'usage, doivent être réformés et sortis du patrimoine communal.

Lors de sa séance du 21 septembre 2013, le Conseil Municipal a validé le principe de la sortie de ces biens du patrimoine communal par cession en vue de leur destruction.

Le rajeunissement du parc se poursuivant, je vous demande aujourd'hui :

- 1) d'approuver la sortie du patrimoine communal et la mise à la réforme des 20 véhicules suivants (confer la liste en annexe) :
 - 4 véhicules de tourisme et petits utilitaires légers,
 - 1 berline
 - 2 fourgonnettes ;
 - 1 fourgon ;
 - 1 simple cabine
 - 11 double-cabines ;
- 2) de les déclarer comme véhicules hors d'usage (VHU) ;
- 3) d'autoriser leur cession pour destruction
 - soit via la filière VHU mise en place par la CINOR,
 - soit par un (des) démolisseur(s) agréé(e)s de la place, le cas échéant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15630-1-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :
Le Maire
27/11/2015


Gilbert ANNETTE

OBJET MISE A LA REFORME DE VEHICULES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 15/6-30 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur JAVEL François, Conseiller Municipal, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve la sortie du patrimoine communal et la mise à la réforme des véhicules et matériels roulants dont la liste figure en annexe.

ARTICLE 2

Approuve leur déclaration comme Véhicules Hors d'Usage (VHU)

ARTICLE 3

Valide le principe de leur cession par destruction

- soit via la filière VHU mise en place par la CINOR,
- soit via un (ou des) démolisseur(s) agréés de la place, le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15630-2-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :
Le Maire
27/11/2015



Gilbert ANNETTE

MISE A LA REFORME DE VEHICULES

page 1/ 2

	IMMATRICULATION	MARQUE	GENRE	TYPE	KILOMETRAGE	DATE 1ERE MEC (*)	DATE ACQUISITION
1	AR 794 PQ (ex-711 BTK 974)	RENAULT	TWINGO	Véhicule utilitaire - 2 places	36 324 km	28/04/2006	28/04/2006
2	644 BLS 974	PEUGEOT	106	Véhicule utilitaire - 2 places	46 337 km	19/12/2001	02/02/2004
3	417 BNG 974	RENAULT	KANGOO	Véhicule utilitaire - 2 places	127 279 km	20/01/2003	14/03/2005
4	554 BQA 974	PEUGEOT	206	Véhicule utilitaire - 2 places	179 208 km	30/03/2004	06/12/2005
5	607 BNF 974	PEUGEOT	206	Berline - 5 places	115 642 km	10/01/2003	24/02/2006
6	663 BQJ 974	CITROEN	JUMPY	Fourgonnette - 3 places	143 943 km	21/06/2004	06/12/2006
7	244 BHM 974	RENAULT	KANGOO	Fourgonnette - 5 places	80 958 km	10/11/1999	10/11/1999
8	745 BMF 974	FORD	TRANSIT	Fourgon - 3 places	89 287 km	23/04/2002	23/04/2002
9	196 BKK 974	RENAULT	MASTER	Simple cabine - 3 places	79 159 km	20/02/2001	20/02/2001
10	488 BNB 974	NISSAN	CABSTAR	Double cabine - 6 places	81 861 km	21/11/2002	21/11/2002
11	490 BNB 974	NISSAN	CABSTAR	Double cabine - 6 places	114 649 km	21/11/2002	21/11/2002
12	307 BQS 974	NISSAN	CABSTAR	Double cabine - 6 places	105 660 km	09/09/2004	09/09/2004
13	407 BKR 974	RENAULT	MASTER	Double cabine - 7 places	65 009 km	23/04/2001	23/04/2001
14	345 BLX 974	PEUGEOT	BOXER	Double cabine - 7 places	110 078 km	28/01/2002	28/01/2002
15	345 BNB 974	CITROEN	JUMPER	Double cabine - 7 places	118 871 km	20/11/2002	20/11/2002

(*) mise en circulation

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15630-3-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

MISE A LA REFORME DE VEHICULES

page 2 / 2

	IMMATRICULATION	MARQUE	GENRE	TYPE	KILOMETRAGE	DATE 1ERE MEC (*)	DATE ACQUISITION
16	942 BNB 974	CITROEN	JUMPER	Double cabine - 7 places	60 181 km	26/11/2002	26/11/2002
17	943 BNB 974	CITROEN	JUMPER	Double cabine - 7 places	119 925 km	26/11/2002	26/11/2002
18	348 BLX 974	PEUGEOT	BOXER	Double cabine - 7 places	117 577 km	28/11/2002	28/11/2002
19	980 BNC 974	CITROEN	JUMPER	Double cabine - 7 places	73 691 km	05/12/2002	05/12/2002
20	953 BQX 974	NISSAN	CABSTAR	Double cabine - 7 places	59 631 km	25/10/2004	25/10/2004

(*) mise en circulation

Signé électroniquement par :
Le Maire
27/11/2015



Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15630-3-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015